

PRESTIGE SAINT-HONORE CAPITALISATION III*

GENERALI	
Montant minimal de versement initial	7 500€ gestion libre
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	50 000€ gestion pilotée NA
Frais annuels	
Frais de gestion du contrat	
Frais des supports	
Support fonds euros	1,00% maximum
Support unités de compte	1,00% maximum
Support Eurocroissance	NA
Gestion pilotée	0,50% supplémentaire
Frais de gestion des unités de compte (propres aux actifs)	
1/ Gestion libre	
Fonds actions** (moyenne au 31/12/2023)	1,80%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,63%
Fonds capital-investissement (moyenne au 31/12/2023)	3,51%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,93%
Fonds immobilier**** (moyenne au 31/12/2023)	1,78%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,67%
Fonds mixtes (moyenne au 31/12/2023)	2,02%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,77%
Fonds monétaires (moyenne au 31/12/2023)	0,23%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,03%
Fonds obligations***** (moyenne au 31/12/2023)	1,51%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,45%
Fonds spéculatifs (moyenne au 31/12/2023)	2,23%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,60%
Autres (moyenne au 31/12/2023)	1,63%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,20%
2/ Gestion pilotée	
Profil Croissance (moyenne au 31/12/2023)	1,84%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,78%
Profil Dynamique (moyenne au 31/12/2023)	2,15%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,83%
Profil Equilibre (moyenne au 31/12/2023)	2,13%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,82%
Profil Liberté (moyenne au 31/12/2023)	2,13%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,82%
Profil Prudent (moyenne au 31/12/2023)	2,05%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,75%
Autres frais annuels	
Frais forfaitaires	NA
Frais proportionnels	NA
Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement	5,00%
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en €)	0,50% plafond à 150€/arbitrage si courrier et 15€/arbitrage en ligne
Frais d'arbitrage (exclusion des frais liés aux options de gestion)	
Proportionnels ou forfaitaires	0,50% plafond à 150€/arbitrage si courrier et 15€/arbitrage en ligne
Nombre d'arbitrages gratuits/an	1
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0,00%
Frais sur les versements de rente	0,00%
Frais de rachat	0,00%

NA : non applicable

fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs (actions et obligations en direct).

Generali Vie, Société Anonyme au capital de 336 872 976 euros

– Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris
n°ADEME FR232327_03PBRV – Siège social : 2 rue Pillet-Will 75009 Paris
Société appartenant au Groupe Generali immatriculé
sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.

^{*=} Le tableau indique les principaux frais du contrat d'assurance vie ou de capitalisation constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

^{** =} la catégorie « fonds actions » (OPC de type actions) inclut les ETF et mais exclut les

^{***=} part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

^{****=} la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI, les SCI et autres FIA Immobilier.

^{***** =} la catégorie « fonds obligations » concerne les OPC de type obligations.